



Pour le reste de ma vie : un trophée qui récompense un engagement citoyen exemplaire

publié le 03/07/2026

Le projet *Pour le reste de ma vie*, mené, en 2025, en partenariat avec la Préfecture de la Vienne et les élèves de la section Cinéma-Audiovisuel (CAV) du lycée Guy Chauvet de Loudun, a été distingué lors de la remise des Trophées de la Citoyenneté et du Civisme des Jeunes de la Vienne le jeudi 4 juin dernier. Cette récompense met à l'honneur un travail collectif qui allie création artistique, prévention et éducation à la citoyenneté.

À travers ce moyen-métrage <https://share.google/FAXdfY4FfbtoR1cVh>, les élèves ont travaillé sur un sujet sensible : les conséquences dramatiques d'un accident de la route provoqué par l'usage du téléphone au volant et la consommation de substances addictives. Le film reconstitue les événements qui conduisent au drame ainsi que leurs répercussions humaines, familiales et judiciaires. Ce moyen-métrage a été conçu comme un véritable outil pédagogique destiné à sensibiliser les lycéens aux comportements à risque sur la route.

Ce projet est le fruit d'une collaboration étroite entre les services de l'État, les acteurs de la sécurité routière, l'Éducation nationale et les enseignants de la section CAV du lycée Guy Chauvet. Les élèves ont participé à toutes les étapes de la réalisation, de l'écriture du scénario jusqu'au tournage et au montage, mettant leurs compétences audiovisuelles au service d'une cause d'intérêt général.

Lors de la 12^e édition des Trophées de la Citoyenneté et du Civisme des Jeunes de la Vienne, le jury a décerné au lycée Guy Chauvet le Prix de l'éducation à la citoyenneté (action collective) pour la réalisation de ce film pédagogique. Cette distinction récompense des initiatives qui favorisent l'engagement, la responsabilité et la transmission des valeurs citoyennes auprès des jeunes.

Au-delà du trophée, cette récompense souligne l'engagement remarquable des élèves. Grâce à leur investissement, *Pour le reste de ma vie* est appelé à être diffusé dans les établissements scolaires afin de sensibiliser de nombreux jeunes aux dangers de la route. Le projet démontre que le cinéma peut être un formidable vecteur d'éducation, de prévention et de citoyenneté.

Cette distinction constitue enfin une belle reconnaissance du travail mené par la section CAV du lycée Guy Chauvet, qui confirme sa volonté de développer des projets pédagogiques ambitieux, associant créativité, responsabilité et engagement au service de l'intérêt général.



